

RAPPORT DE VERIFICATION DES COMPTES Exercice 2019

En date du 17 février 2020, la soussignée, Mélanie Sciboz, agent fiduciaire, a procédé à la vérification des comptes pour l'exercice 2019 de l'Association Sportive Fair Play Sport Handicap Lausanne.

Lors de ce contrôle, j'ai constaté que :

- Le bilan et le compte d'exploitation qui sont soumis à votre approbation correspondent à la comptabilité ;
- Les soles des comptes financiers au 31 décembre 2019 sont conformes à leurs extraits respectifs ;
- La comptabilité est tenue ponctuellement et avec exactitude ;
- Les écritures concordent avec les pièces justificatives (contrôle par sondages) ;
- Les fonds de la Loterie romande ont été utilisés selon les directives d'attribution.

Madame Sylvia Pasquier m'a donné tous les renseignements désirés. Je la remercie vivement de sa collaboration et la félicite pour son excellent travail.

En conclusion, je propose à l'Assemblée d'approuver les comptes tels qu'ils sont présentés et d'en donner décharge au caissier et trésorier.

Décharge est également demandée à notre endroit.



Mélanie Sciboz
Fiduciaire

Châtel-st-Denis, le 17 février 2020